



Les Archers de la Rance
ont le plaisir de vous inviter
à leur concours Salle **2X18m (4 départs)**
Salle de sport « Jean LEON » de Saint-Jouan des Guèrets.
Les Samedi 26 Octobre et Dimanche 27 Octobre 2019
Arbitrage : C. Le Provost, G. Eche, E. Le Briand et Y. Duchesne

Horaire de départs :	Samedi Après-midi	Samedi Soir	Dimanche Matin	Dimanche Après-midi
Ouverture du greffe :	13H30	18H30	8H30	13H30
Inspection du matériel :	14H00	19H00	9H00	14H00
Entraînement à la distance de tir 20 mn:	14H10	19H10	9H10	14H10
Début des tirs :	14H30	19H30	9H30	14H30

Proclamation des résultats Dimanche vers 17h00.
Rythme de tir AB/CD en volée de 3 flèches.

Inscriptions prises par ordre d'arrivée avec chèque d'accompagnement et bulletin d'inscription dûment rempli : Chèques à l'ordre des Archers de la Rance.

RAPPEL : Tenue blanche ou de club souhaitée ; chaussures de sport obligatoires.
Licence ou Passeport avec photo ou pièce d'identité avec le certificat médical sont obligatoires pour participer au concours.

BLASONS :

Ø80 Arc classique (poussins).

Ø60 Arc nu Jeune.

Arc classique (benjamins, minimes).

Ø40 Arc nu scratch.

Arc classique (cadets, seniors).

Ø40 Trispots verticaux arcs à poulie (cadets, juniors, seniors,) arc classique sur demande.

. ENGAGEMENT :



Seniors-: 10€, 2 départs : 18€, 3 départs : 24€, 4 départs : 28€.



Benjamins-Minimes-Cadets-Juniors : 8€, 2 départs : 14€, 3 départs : 18€, 4 départs : 20€.

RECOMPENSES :

Individuel : aux 3 premiers de chaque catégorie ; (médaille pour les jeunes et bourriches d'huitres pour les adultes).

Equipe : à la première de chaque catégorie.

BOISSONS ET RESTAURATION :

Sur place : buvette, sandwichs, galettes-saucisses, frites et gâteaux.

La soupe à l'oignon est offerte après le départ du samedi soir.

**Au Plaisir de vous accueillir
Sportivement Vôtre**

